

INFOS SUR LE TERRITOIRE

ATELIERS DE STIMULATION COGNITIVE : pour les personnes touchées par une maladie de la mémoire

Action proposée sur le territoire du CLIC de Thiers qui vise à l'organisation d'ateliers mémoire sous forme de sessions de 6 séances, de 2h, animées par un(e) neuro-psychologue (Groupe d'une dizaine de personnes)

Au cours de l'atelier, le professionnel propose des exercices visant à solliciter différentes fonctions cognitives. Ces ateliers sont construits autour des principes de respect des capacités des personnes malades, de limitation des situations d'échecs, d'adaptation aux profils et aux besoins.

Cette action s'adresse à des personnes souffrant de plaintes amnésiques d'origine pathologique, à un stade léger à modéré, vivant à domicile.

Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez des informations complémentaires, contactez

La Plateforme d'accompagnement et de répit 63 au 04 73 31 76 07 ou Le CLIC de Thiers au 04 73 51 75 85

DECOUVERTE d'ACTYPOLES-THIERS

« Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi », préambule de la Constitution du 27 octobre 1946.



La ville de Thiers a été retenue, parmi 10 territoires, pour mener l'expérimentation nationale « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée ». Cette expérimentation vise à la création d'Entreprises à But d'Emploi, développant des activités utiles et non concurrentes des emplois existants, où toutes les personnes privées d'emploi depuis plus d'un an, habitant les quartiers prioritaires de la Ville de Thiers, sont embauchées en CDI à temps choisi et payées au SMIC. Actypoles-Thiers compte aujourd'hui 81 personnes travaillant dans l'économie circulaire, économie solidaire, environnement, transition énergétique... Tous les 1ers Vendredi de chaque mois, Actypoles-Thiers vous ouvre ses portes pour découvrir ses produits et visiter l'entreprise de 10h à 18h, rue du 19 MARS 1962 – 63300 THIERS / 04 73 80 26 60 / contacts@actypoles-thiers.fr

GESTION FORESTIERE

Gestion des forêts : nouvelles aides financières Mettre logo

Les propriétaires forestiers du Parc naturel régional Livradois-Forez peuvent bénéficier de 70 % de financement pour mettre en œuvre une sylviculture favorable aux paysages et aux écosystèmes.

Trois types de peuplements sont potentiellement concernés par les aides du dispositif Sylv'ACCTES, sous réserve que les modes de gestion choisis soient conformes au cahier des charges. Les aides vont jusqu'à 70 % du montant hors taxe des travaux en forêt privée. Ce taux est de 40 % en forêt publique.



Pour plus d'informations sur les opérations soutenues et les critères d'obtention, consulter le site internet du Parc Livradois-Forez (rubrique Forêt-Bois – Sylv'ACCTES) : <https://www.parc-livradois-forez.org/valoriser/foret-filiere-bois/sylvacctes/>
Contact au Parc Livradois-Forez : Vianney TAING, Chargé de mission « Forêt-Filière bois », v.taing@parc-livradois-forez.org, 04 73 95 57 57.

Gestion des forêts : Animation territoriale forestière

A l'initiative de la Communauté de communes de Thiers Dore et Montagne et du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, une animation territoriale forestière est en place sur l'ensemble du territoire intercommunal.

La mise en œuvre de cette animation permet aux propriétaires forestiers des communes de Thiers Dore et Montagne de bénéficier de conseils gratuits et personnalisés sur toutes les questions qui concernent la gestion des forêts (reboisement, vente de bois, réglementation) et de connaître les aides possibles (aide au reboisement, élagage, etc).

Un animateur territorial forestier, Sébastien DELLA-GIUSTINA, est à la disposition des usagers et des communes, sur le terrain, pour apporter son expertise technique.

Contact : Sébastien DELLA-GIUSTINA / Animateur territorial forestier / Tel : 06 01 42 50 46 - Mail : sebastien.della-giustina@puy-de-dome.fr

Une permanence est également tenue : le 1er mardi de chaque mois de 9h à 12h à Courpière (Locaux sociaux face au bâtiment rose)

Edité et imprimé par la Mairie de Sauviat le **28/01/2020**

Tirage en 260 exemplaires gratuits - Directeur de publication M. Alain CHASSAGNE - Maire

INFO SAUVIAT N°45

1^{er} trimestre 2020



Modification des horaires d'ouverture de la Mairie à compter du 03 février 2020

Lundi et Jeudi : uniquement l'après midi de 13h30 à 17h00

Samedi : 09h – 12h

Site internet : www.sauviat.fr

Permanences du Maire :

Lundi et Jeudi : de 13h30 à 17h00 – Samedi : 09h00 – 12h00 et sur rendez-vous au 04.73.53.14.76

Ses nouveaux horaires ne sont pas définitifs et seront remis à jour prochainement (consulter le site)

Le maire et toute l'équipe municipale de Sauviat ainsi que les membres du CCAS et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année

2020

LE MOT DU MAIRE

Chères Sauviatoises, chers Sauviatois,

Chaque année est rythmée par des événements heureux ou malheureux, des douleurs ou des bonheurs, personnels ou collectifs.

Aujourd'hui une nouvelle année s'ouvre à nous. Qu'elle vous apporte la santé, le bonheur, et toute la réussite que vous pouvez escompter dans vos projets, qu'ils vous soient personnels ou professionnels. J'aurai une pensée particulière pour celles et ceux qui souffrent, à leur domicile, à l'hôpital ou en EHPAD.

Je tiens à remercier toute mon équipe municipale y compris les employés, et les membres du CCAS, pour tout le travail accompli au cours du mandat et plus particulièrement pour tous les efforts consentis ces derniers mois dans un bel esprit de solidarité. Un grand merci également aux associations de la commune ainsi qu'aux bénévoles qui œuvrent pour la réussite de leurs manifestations. C'est grâce aussi à cette vie associative, que SAUVIAT prospère et reste une commune attractive où il fait bon vivre. Merci aux entrepreneurs, aux artisans, aux agriculteurs et à tous les acteurs économiques de notre territoire et qui en font sa richesse et sa diversité.

BONNE ANNEE 2020 A TOUTES ET TOUS.

Le Maire - Alain CHASSAGNE

INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

STOP AUX INCIVILITES : Les dépôts sauvages (ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts) sont, dans l'esprit, intolérables, et dans les faits, illégaux. Ce type d'agissement expose ses auteurs à une contravention de 5ème classe tel que prévu à l'article R 635-8 du Code Pénal (jusqu'à 1 500 € d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets).

Une nette augmentation de ces incivilités a été constatée sur la commune depuis plusieurs mois. Le dépôt sur la voie publique ainsi qu'autour des conteneurs n'est, en aucun cas, autorisé et ne garantit pas leur retrait. Ces agissements ont pour conséquences de nuire à la propreté publique, de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement et d'occasionner d'éventuels accidents (envols, pollution, entrave à la circulation ...).

Les droits et les devoirs : Le dépôt des encombrants se fait directement à la déchetterie communautaire, situé à Courpière. 4 sites sont à la disposition des usagers pour accueillir les déchets qui ne sont pas collectés via les bacs ou sacs : Thiers, St-Rémy-sur-Durolle, Puy-Guillaume et Courpière. Chaque usager du territoire a accès aux 4 déchèteries. L'accès est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels (les tarifs varient en fonction du type, du volume et du coût de traitement pour la collectivité). TDM met également en place chaque année, la collecte des encombrants à domicile (service gratuit, pour les particuliers). Infos : 04.73.80.98.42.

La municipalité compte sur vous pour respecter ou faire respect les consignes de tri et de collecte, afin de contribuer à un cadre de vie plus agréable pour tous. Chaque geste compte !



ETAT - CIVIL

Décès : Madame Nicole BOYER, domiciliée Le Grand Pacher, est décédée le 25 Novembre 2019
Monsieur Jean-Louis VILLENEUVE, domicilié Les Bruyères, est décédé le 24 Décembre 2019

Toutes nos condoléances aux familles.

Naissances : Charly, fils de Laurette TONDUF et de Bastien DISCHAMP (Cublas), est né le 19 octobre 2019
Louis, fils de Ludivine DUPUY et de Thomas CHERVET (Le Bouy), est né le 29 novembre 2019

Toutes nos félicitations aux jeunes parents !

CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE

Arbre de Noël 2019 :

Il était au rendez-vous ! Oui, le père Noël est venu cette année encore gâter les petits Sauviatois. Ils sont plus 70 enfants à être venus assister, tout d’abord aux clowneries de Poil de Carotte, fidèle à soutenir les œuvres du CCAS, de manière gratuite et chaleureuse. Un grand merci à Henri ! Et c’est dans la bonne humeur, dans les rires et les chants que le Père Noël est arrivé, en fin d’après-midi, pour distribuer cadeaux et gourmandises !



Repas de Noël : le 12 janvier 2020

Cette année encore, les membres du CCAS ont travaillé avec beaucoup d’enthousiasme pour concocter un moment de convivialité, destinés aux aînés de notre commune. Se sont 62 Sauviatois, âgés de plus de 70 ans qui se sont déplacés. Le choix a été fait de mettre à l’honneur les produits, les producteurs et les artisans locaux : foie gras de Limagne, ris de veau par Jérôme Beauregard, fromages d’Olliergues... Et c’est sans oublier le chevreuil, offert par les Chasseurs et que Mme Chalus a eu la gentillesse de cuisiner. L’après-midi a été rythmée par l’animateur Erik, dont le répertoire varié a su distraire et faire danser les plus motivés. La fête s’est achevée à la nuit tombée, par la remise du traditionnel colis, renfermant de quoi satisfaire les plus gourmands. Les conseillers municipaux déposeront chez les aînés n’ayant pas pu se joindre à la fête, le colis qui leur est chaleureusement offert.



Un grand merci aux membres du CCAS pour leur engagement à faire de ces journées des moments de partage, à destination de tous.

ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE

Bougeons ensemble :

Marché de Noël 2019

Le marché de Noël de l'association Bougeons Ensemble a lieu le dimanche 17 novembre 2019. De nombreux visiteurs sont venus faire leurs courses de Noël auprès des commerçants et producteurs installés dans la salle d’animation et sous le préau.



Assemblée générale

L'assemblée générale de Bougeons Ensemble a eu lieu dans la salle d’animation, en présence d'une vingtaine d’adhérents. Le président est revenu sur les activités de la saison passée qui ont été de véritables réussites.

Le calendrier pour la nouvelle saison a ensuite été dévoilé. Elle débutera le 28 mars 2020 : visite du costume à Moulin, marché de printemps du 05 mai 2020. Le concours de pétanque aura lieu le 07 août 2020 et le marché de Noël le 22 novembre 2020.

Les participants ont dégusté la galette des rois dans une ambiance de fête, l’occasion également de formuler les vœux pour la nouvelle année.

Comité d’Animation :

Assemblée générale :

Le Comité d’Animation a tenu son assemblée générale le vendredi 17 janvier 2020. Le bureau a été renouvelé à l’identique et le programme 2020 des animations a été préparé. La soirée s’est terminée par la dégustation de la galette des rois. Le Comité salue l’implication des adhérents et des bénévoles de l’association et les remercie d’avoir été présents tout au long de l’année, pour organiser les différentes manifestations.

Toutes personnes désireuses de s’investir sur une ou plusieurs animations sont les bienvenues !

Le programme des animations 2020 organisées par le Comité :

Concours de belote le dimanche 02 février 2020	Fête patronale du samedi 25 au dimanche 26 juillet 2020
Foucat le 29 février 2020	Randonnée pédestre, équestre et VTT le dimanche 6 septembre 2020
Bal le 06 juin 2020	Loto le samedi 17 octobre 2020

Bonnes résolutions pour l’année 2020 ! Rappels :

→ Cours de gym les mardis de 17h30 à 19h30 [Gym’sauviatoise](#)

AGENDA

Le dimanche 02 février 2020 : concours de belote à la Salle d’Animation, à partir de 14h00, organisé par le Comité d’Animation. LOTS par équipe : 1^{er} lot -> 2 jambons secs, 2^{ème} lot -> 2 jambons frais Buffet et buvette. Renseignements au 06.04.06.04.58

Le jeudi 06 février 2020 : Après-midi crêpes à partir de 14h, réservé aux adhérents de l'association Bougeons Ensemble

Le samedi 29 février 2020 : rendez-vous devant la mairie à partir de 20h30, dégustation de guenilles et de vin chaud autour du foucat organisé par le Comité d’Animation.

Le dimanche 08 mars 2020 : Les Gonz’s organisent un repas Tête de Veau, à partir de 7h. Renseignements au 06 63 48 95 13

LES CHANGEMENTS 2020 À NOTER

Inscription sur les listes électorales :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la date du 31 décembre n’est plus une date butoir. Les inscriptions peuvent se faire désormais tout au long de l’année. Toutefois, une date limite est fixée avant chaque élection : **pour pouvoir voter aux élections municipales du 15 mars 2020, vous devez vous inscrire avant le 07 février 2020.**



Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif 2020 :

Vous trouverez avec ce bulletin trouve le calendrier de collecte prévu pour l’année 2020 ainsi que des consignes de tri. Pour Sauviat :

- ✓ Jour de collecte des bacs « verts » (ordures ménagères) : tous les vendredis
- ✓ Jour de collecte des bacs « jaunes » (tri sélectif) : le mardi des semaines impaires

Jours de rattrapage des jours fériés : 1^{er} mai -> le jeudi 30 avril 08 mai -> le jeudi 07 mai
14 juillet -> le mercredi 15 juillet 25 décembre -> le jeudi 24 décembre

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service déchets ménagers de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne aux coordonnées suivantes : **Téléphone : 04.73.53.93.08 / Mail : accueil.dechets@cctdm.fr**

CONSEIL DEPARTEMENTAL

C’est l’heure d’agir pour la planète ! Projet phare de 2020 pour le Puy-de-Dôme : le budget écologique citoyen
Le principe est simple : offrir à tous les Puydômois l'opportunité de mettre en place des actions locales répondant à l'un des six objectifs développement durable de la politique transition écologique du Puy-de-Dôme, pour un budget de 2 Millions d’Euros.

Participez à l’une des huit réunions qui vont être organisées dans les territoires, ayant pour but d’informer les citoyens sur les modalités d’élaboration et de définir son règlement.

CALENDRIER : Lundi 27 janvier– LEZOUX (Médiathèque Entre Dore et Allier) / Mardi 28 janvier– AMBERT (Lycée Blaise-Pascal), Mercredi 29 janvier - LA BOURBOULE (Théâtre) / Jeudi 30 janvier - SAINT-GERVAIS-D'Auvergne (Halle Coeur de Combrailles) / Lundi 3 février– GERZAT (GALION) Mardi 4 février – ISSOIRE (Halle aux grains) / Mercredi 5 février - PÉRIGNAT-LES-SARLIÈVE (Centre culturel L’Affiche) / Jeudi 6 février - SAINT-PRIEST-BRAMEFANT (Salle des fêtes)

Horaires : de 18h30 à 20h30 - Entrée libre et gratuite - Places limitées, inscription conseillée –

Contact : bec63@puy-de-dome.fr